



BON DE COMMANDE

A adresser par courrier à CADHOC Service Commande
BP32 - 92234 GENNEVILLIERS cedex

Avec votre règlement libellé à l'ordre de CADHOC
Pour toute information contacter le Service Commercial au :

N° Indigo 0 825 800 185

0,15 € TTC / MN

Votre contact commercial Cadhoc :

Vos références internes à rappeler sur votre facture (facultatif) :

Date de livraison souhaitée le : / /

Au plus tôt le : / / Au plus tard le : / /
(8 jours après réception du bon de commande et du règlement)

Coordonnées du client (à compléter en majuscules)

Entité : Société / CE / COS / CAS / CGOS / CLAS (entourez votre statut) N° Client (6 chiffres) : _____

Raison Sociale : (38 caractères maximum) _____

SIRET : _____ NAF : _____ Effectif : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Nom du contact : _____ Fonction : _____

Tél. : _____ Fax : _____ E-mail : _____ @ _____

Adresse de facturation (si différente de l'adresse principale) Adresse de livraison (si différente de l'adresse principale)

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Nom du destinataire : _____

Fonction : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____ @ _____

Je choisis l'une des présentations suivantes : Chéquier Chèque à l'unité Lettre-Chèque

COMMANDEZ VOS CHÈQUES CADHOC

Coupures de 15 et 20€ recommandées. *Reportez-vous à l'annexe 1 au verso du Bon de Commande pour codifier les événements/opérations et les rayons.

Événements ou opérations*	Rayons *	Nombre de chèquiers ou chèques	Nombre de chèques dans le chéquier (max. 45)	Valeur unitaire du chèque	Validité	TOTAL
Exemple : Noël Enfants	500	60	3	15,00€	31/12/09	2 700,00€
						€
						€
						€
						€
						€
Montant des chèques Cadhoc commandés : TOTAL 1						€

PERSONNALISATION DE VOS CHÈQUES CADHOC (PRESTATION OFFERTE) : merci d'écrire en MAJUSCULES

Offert par (38 caractères espaces compris) : _____

Message (30 caractères espaces compris) : _____

SERVICES ASSOCIÉS À VOTRE COMMANDE DE CHÈQUES CADHOC :

Prestations	Quantité	Prix unitaire TTC	TOTAL TTC
Mise en chéquier	X	0,80€	€
Chèque ou Chéquier nominatif*	X	90€/cde	€
Encart promotionnel ou standard (rayer la mention inutile)*	X	Offert	€
Encart personnalisé dans chéquier*	X	30€/message	€
Impression Logo noir sur chèque*	X	0,20€	€
Lettre-chèque personnalisée (minimum 100ex)*	X	0,80€	€
Montant TTC des prestations Cadhoc commandés : TOTAL 2			€

FRAIS DE PRESTATIONS DE SERVICES

Frais de port <input type="checkbox"/> Province : 16€ TTC <input type="checkbox"/> Paris IDF : 12€ TTC	€
Frais d'ouverture de compte (nouveau client uniquement) : 20€ TTC	€
Frais de gestion [commande ≤ à 2 999€ = 3% du TOTAL 1 / de 3000 à 3 999€ = 2% / de 4000 à 4 999€ = 1% / ≥ 5000€ : forfait de 20€TTC]	€
Montant TTC des frais de prestations de services : TOTAL 3	€
Montant total de la commande TTC : TOTAL 1 + TOTAL 2 + TOTAL 3	€

Règlement (à joindre impérativement au bon de commande)

Chèque libellé à l'ordre de Cadhoc, en indiquant votre code client au dos du chèque
N° : _____ Montant : _____ €

Virement : utilisez le RIB ci-dessous en indiquant le code client dans le libellé du virement
(joindre copie de l'ordre de virement)
Date : / / Montant : _____ €

BON POUR COMMANDE

(signature et cachet obligatoires)

Fait à :
Le :
Nom du signataire :

Relevé d'identité bancaire (pour règlement par virement)

Domiciliation : CREDIT COOPERATIF Titulaire du compte : LE CHEQUE CADHOC CPTÉ PROVISION

Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé RIB
42559	00010	21002991707	36
IBAN FR76 4255 9000 1021 0029 9170 736			

Par la signature du présent bon de commande, le client déclare avoir pris connaissance des Conditions générales de vente au verso et les accepter sans réserve. Le client doit conserver une copie du bon de commande.

* voir modalités avec votre commercial

ANNEXE 1 : CODIFICATION DES ÉVÉNEMENTS/OPÉRATIONS ET RAYONS

Code événements URSSAF	Code Rayons autorisés	Code événements autres autorisés	Code Rayons autorisés
101 Fête des Mères	101 Equipt maison mode beauté loisirs	103 Fête des Mères et des Pères	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs
102 Fête des Pères	102 Equipt maison bricolage mode loisirs parfumerie	104 Fête de la Femme	101 Equipt maison mode beauté loisirs
109 Ste Catherine	101 Equipt maison mode beauté loisirs	105 Fête du Travail	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs
110 St Nicolas	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs	107 Fête du Personnel	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs
201 Naissance	201 Puériculture layette jouet mobilier enfant	108 Fête de Fin d'Année	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs
202 Mariage / Pacs	202 Equipt maison loisirs voyage mode cadeau	503 Noël des Retraités	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs
304 Médaille du travail	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs	900 Challenge Commercial	801 Cadeaux tous rayons sauf alimentation ou
305 Retraite	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs	900 Animation Réseau	
400 Rentrée scolaire	400 Fournitures scolaires vêtements sport micro	901 Fidélisation clients	802 Tous rayons autorisés
501 Noël des enfants	500 Jouets jeux vêtements sport audiovisuel	900 Meilleur vendeur	802 Tous rayons autorisés
502 Noël des adultes	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs	800 Pas d'événement	

Événements URSSAF : plafond 2009 = 143€ par événement et par ayant droit conformément à la circulaire ACOSS.

Mention de l'événement et du rayon obligatoires sur le bon de commande. Si non renseignés, par défaut l'événement ne sera pas mentionné sur le chèque Cadhoc et le Rayon sera «Cadeaux tous rayons sauf alimentation»

Mention de la date de validité obligatoire sur le bon de commande. Si non renseignée, par défaut la date de validité sera de 1 an maximum, conformément à la législation, pour les œuvres sociales et comités d'entreprise, et de 2 ans maximum pour les opérations d'incentives.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1 CLAUSES GÉNÉRALES

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toutes conditions d'achat, sauf dérogation formelle expresse et écrite de notre part.

ARTICLE 2 FORMATION DU CONTRAT

La commande est effective par la signature du bon de commande et par l'apposition du cachet commercial. Toute commande de chèques du client n'est considérée par la société LE CHEQUE CADHOC comme définitive et n'engage LE CHEQUE CADHOC que si elle est impérativement accompagnée du règlement correspondant.

ARTICLE 3 LIVRAISON ET TRANSPORT

La participation aux frais d'expédition comprend l'acheminement et l'assurance perte ou vol sur le trajet. Les chèques sont sous la responsabilité du client à compter de la remise de ceux-ci, bordereau de livraison ou d'expédition signé et tamponné. Les éventuels dommages constatés à la réception du colis devront faire l'objet de réserves formelles sur le bordereau de livraison, à défaut, c'est au client d'apporter la preuve que le dommage a eu lieu pendant le transport. Si la livraison est retardée pour une raison indépendante de la volonté de la Société LE CHEQUE CADHOC, elle sera réputée avoir été effectuée à la date d'envoi. Le délai prévu est indiqué à titre purement indicatif, le retard de livraison ne pourra jamais donner lieu à des dommages et intérêts. Le transfert de risque est opéré dès la livraison.

ARTICLE 4 PRIX, CONDITIONS DE PAIEMENT

Les prestations de service (sigle, lettre-chèque, enveloppes, guides...) feront l'objet d'une étude personnalisée et d'un document validé par les deux parties. Les factures sont payées au comptant sans escompte. Tout retard de paiement entraînera le versement d'intérêts de retard dont le montant sera celui qui résulte de l'application d'un taux égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal (loi n° 892 - 1442 du 31.12.1992 article 3-1 al.3) ces intérêts seront calculés sur la somme restant due, à compter de la date d'émission de la facture. En outre, le non-respect des conditions de paiement ci-dessus définies, même d'une seule échéance, emportera déchéance du terme, la totalité des sommes restant dues devenant immédiatement exigible, sans aucune formalité et sans mise en demeure préalable. Enfin le client s'engage à renvoyer immédiatement à la société

LE CHEQUE CADHOC BP 32 92234 GENNEVILLIERS CEDEX, en cas de non-respect des conditions de paiement, l'intégralité des chèques CADHOC non encore payés.

ARTICLE 5 CLAUDE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

(LOI 80-335 DU 12.05.1980) La propriété des chèques CADHOC livrés est réservée à la Société LE CHEQUE CADHOC jusqu'au paiement complet du prix et des accessoires aux termes convenus. A défaut de paiement à l'échéance, la société LE CHEQUE CADHOC se réserve le droit de revendiquer les produits en stock sans qu'il soit nécessaire d'effectuer une mise en demeure préalable.

ARTICLE 6 OBLIGATIONS DE LA SOCIÉTÉ LE CHEQUE CADHOC

La société LE CHEQUE CADHOC s'engage à assurer la production et la fourniture des chèques CADHOC. La société LE CHEQUE CADHOC s'engage à fournir la liste des enseignes acceptant les chèques CADHOC. Il met à la disposition des utilisateurs, la liste des magasins agréés sur ses sites Minitel et Internet. En toute hypothèse, le refus par un des magasins agréés CADHOC ou toute autre défaillance dudit magasin, ne pourra entraîner la responsabilité de la société LE CHEQUE CADHOC.

ARTICLE 7 - PERTE OU VOL

La société LE CHEQUE CADHOC ne saurait être responsable de quelque manière que ce soit dans l'hypothèse de perte, de vol, de destruction, de falsification ou de fraude des chèques CADHOC intervenant après livraison effectuée chez le client. Les chèques perdus ou volés ne peuvent donner lieu ni à un échange ni à un quelconque remboursement. Aucune interdiction ou opposition quelconque concernant l'acceptation d'un chèque par les réseaux agréés ne sera possible.

ARTICLE 8 OBLIGATIONS DU CLIENT

Le client s'engage à promouvoir auprès de l'ensemble de ses utilisateurs le mode de paiement par chèque CADHOC et à leur transmettre la liste des enseignes acceptant les dits chèques comme moyen de paiement.

Les magasins ne seront pas tenus de rembourser les articles qui auront été réglés totalement et partiellement au moyen de chèques CADHOC. Le client aura l'obligation d'informer tout porteur des chèques CADHOC de

leur date limite de validité et du refus qui leur sera opposé en cas d'utilisation postérieurement à leur date de validité.

Le non-respect de cette obligation par le client ne pourra en aucun cas engager vis à vis du porteur la responsabilité de la société LE CHEQUE CADHOC.

Dans l'hypothèse où le client n'aura pas été en mesure de transmettre à l'ensemble de ses utilisateurs la totalité des chèques CADHOC pendant leur durée de validité, il aura la possibilité, dans un délai de 1 mois, à compter de l'expiration de ladite date, de retourner à la société LE CHEQUE CADHOC, les chèques CADHOC non utilisés et ce dans la limite maximum de 10% de la valeur de sa commande. La société LE CHEQUE CADHOC adressera alors au client un avoir égal au montant réglé pour lesdits chèques.

Passé le délai de 1 mois et dans la limite de 2 mois, après la date de validité, un avoir ou un échange sera adressé au client, déduction faite de 10% de la valeur faciale retournée. Dans le cas d'un échange, un forfait de réexpédition sera appliqué. Passé le délai de 2 mois, aucun avoir ou échange ne pourra avoir lieu.

Les chèques CADHOC ne pourront en aucun cas faire l'objet d'un remboursement. Les chèques CADHOC ayant déjà fait l'objet d'un échange ne pourront pas être échangés une seconde fois.

ARTICLE 9 CONFIDENTIALITÉ

Tous documents remis ou diffusés par la société LE CHEQUE CADHOC demeurent la propriété de cette dernière et ne peuvent donc être communiqués même en copie par le client ou ses utilisateurs à des tiers, pour quelque motif que ce soit.

ARTICLE 10 VERSO DES CHEQUES CADHOC

Le verso des chèques CADHOC pourra être utilisé librement par la société LE CHEQUE CADHOC à toutes fins publicitaires.

ARTICLE 11 TRIBUNAUX COMPÉTENTS

Toute contestation relative à l'interprétation et à l'exécution des présentes, sera de la compétence exclusive des Tribunaux de Nanterre.

LE CHEQUE CADHOC

1, allée des Pierres Mayettes - Parc des Barbanniers - BP32 - 92234 GENNEVILLIERS Cedex
TVA Intracommunautaire FR54381400134 - RCS Nanterre B381 400 134 - SIRET B381 400 134 000 49 - NAF 6619B
Tél. : 0825 800 185 (0,15€ttc/mn) - Fax : 01 41 85 40 01 - Internet : www.cadhoc.com

Agences Régionales : Lille - Lyon - Marseille - Metz - Nantes - Paris - Rennes - Rouen - Strasbourg - Toulouse - Tours

groUpe
chequedejeuner